



Feuille officielle d'avis du district de Moutier

Numéro 44

Mercredi 27 novembre 2019

La Semaine édite et publie en exclusivité les avis officiels des communes municipales et mixtes du district de Moutier. Cette feuille officielle d'avis du district de Moutier (FOADM) fait partie intégrante de l'hebdomadaire et paraît une fois par semaine, le mercredi, 47 fois dans l'année.

Toute transmission d'avis officiel à paraître dans la FOADM doit se faire exclusivement par la plateforme en ligne disponible sur le site internet www.lasemaine.ch.

Terme pour la validation des publications et avis: au plus tard le lundi à 14h pour publication le mercredi de la même semaine. Lorsqu'un avis est validé en ligne sur la plateforme, suite à réception du BAT (bon à tirer), il n'est plus possible de le retirer et sera facturé.

Editeur: Association des Maires et Présidents de bourgeoisie du district de Moutier

Imprimeur: Juillerat Chervet SA, 2610 Saint-Imier.

Tarif des insertions: partie officielle, sur 3 col. à la page: CHF -80 le mm + TVA (63 mm de large).

attaquée doit être jointe au dossier, pour autant qu'elle soit en mains du recourant.

6. La présente décision a été notifiée par courrier recommandé aux requérants et à la Municipalité de Reconvilier.

Une copie de la présente décision sera également communiquée, pour information, au Tribunal régional Jura bernois-Seeland, après son entrée en force (par courrier A+).

Courtelay, le 22 novembre 2019

La préfète: S. Niederhauser

Auteur du projet: Eric Labansine, architecte, rue Centrale 15, 2503 Bienne

Emplacement: parcelle N° 1328, au lieu-dit «Rue des Gorges 29», 2738 Court

Projet: création d'un escalier extérieur et rénovation du balcon au Sud-Ouest du bâtiment

Dimensions: selon plans déposés

Construction: selon plans déposés

Zone d'affectation: HA2

Dérogation: article 18 alinéa 2 du règlement communal de construction

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 20 décembre 2019 inclusivement auprès de l'administration municipale de Court.

Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à l'administration municipale (rue de la Valle 19, 2738 Court).

Court, le 20 novembre 2019

Municipalité de Court, administration municipale

Mise à l'enquête de l'oeuvre cadastrale, Court, Lot 4

La zone bâtie du village de Court a fait l'objet d'une révision cadastrale (renouvellement) de la mensuration.

Le plan du registre foncier et les autres extraits du catalogue des données établis en vue de la tenue du registre foncier sont mis à l'enquête du lundi 18 novembre 2019 au mercredi 18 décembre 2019 à l'administration municipale de Court (article 38 de la Loi cantonale sur la géoinformation - LCGéo; RSB 215.341).

Les mutations 2018.7, 2019.5 et 2019.6 sont en suspens au moment de la mise à l'enquête.

Toute personne touchée dans ses intérêts dignes de protection peut participer à la procédure en attirant l'attention de la commune, par écrit, sur les erreurs et les lacunes de la mensuration pendant la mise à l'enquête (article 39 LCGéo). Les oppositions éventuelles, faites par écrit et dûment motivées, sont à adresser jusqu'au mercredi 18 décembre 2019 inclusivement à l'administration municipale de Court (rue de la Valle 19, 2738 Court).

Une fois les oppositions liquidées, l'oeuvre cadastrale sera approuvée par l'Office de l'information géographique du canton de Berne, ce qui conférera au plan du registre foncier le caractère de document officiel au sens de l'article 9 du Code civil suisse (article 29 de l'Ordonnance fédérale sur la mensuration officielle - OMO; RS 211.432.2).

Court, le 27 novembre 2019

Municipalité de Court, Conseil municipal

www.lasemaine.ch



Arrondissement

Préfecture du Jura bernois

Décision du 22 novembre 2019

Référence: Expu N° 6-2019

La préfète du Jura bernois en la procédure liée entre Hoirie a Marca & Girod composée de:

Girod Michel,
Girod Christine,
a Marca Fabio,
Polato a Marca Romana,
a Marca Lorenzo,

représentée par M^e Antoine Schöni, Rue de Boujean 29b, Case postale 4236, 2500 Bienne,

requérants,

et Merahi-Guerbadot Cécile, actuellement de domicile inconnu,

requis,

concernant l'expulsion de l'appartement de 4.5 pièces sis à la Vie des Crêts 10, 2732 Reconvilier

décide:

1. Les factures transmises par Scamer Sàrl et par Fabien Vorpe SA sont communiquées aux parties, pour information.
2. La requise doit rembourser les frais aux requérants à raison de Fr. 1'726.60.-.
3. La requise doit rembourser au canton les frais de publication du dispositif de la présente décision, qui s'élèvent à Fr. 200.00.-.
4. Le solde excédentaire de l'avance de frais, de Fr. 4'773.40.-, est remboursé aux requérants. Ces derniers sont priés de faire connaître, avec la mention du numéro de la procédure, leurs coordonnées de paiement à la Préfecture du Jura bernois ou de lui transmettre un bulletin de versement.
5. La présente décision peut, dans un délai de 30 jours à compter de sa notification, faire l'objet d'un recours conformément aux art. 319 et suivants du code de procédure civile formé devant la Cour suprême du canton de Berne, Section civile, Hochschulstrasse 17, case postale 7475, 3001 Berne. Le délai ne peut pas être prolongé. La décision ou l'ordonnance



Champoz

Dépôt public du procès-verbal de l'assemblée communale extraordinaire du 18 novembre 2019

Conformément à l'article 73, 1er alinéa, du règlement d'organisation, le procès-verbal de l'assemblée communale du 18 novembre 2019 est déposé publiquement durant 30 jours au secrétariat communal, soit du 27 novembre 2019 au 27 décembre 2019 où il peut être consulté durant les heures d'ouverture ou uniquement sur rendez-vous (pendant la période des fêtes de fin d'année).

Horaire:

Lundi de 18h30 à 19h30

Durant le dépôt public, il est possible de former opposition contre le contenu. L'opposition doit être adressée au Conseil communal dûment signée et motivée.

Champoz, le 19 novembre 2019

Le Conseil communal



Corcelles

Rapport officiel d'analyse de l'eau potable

Date du prélèvement: 4 novembre 2019

Prélèvement officiel effectué par M. Pascal Beuret.

Nombre d'échantillons: six prélèvements à des emplacements différents

Résultats microbiologiques du laboratoire cantonal de Berne:

Il en ressort que les propriétés des échantillons analysés sont conformes aux prescriptions.

Les détails de ces analyses peuvent être consultés au bureau communal pendant les heures d'ouverture du secrétariat.

Corcelles, le 27 novembre 2019

Secrétariat communal



Court

Avis de construction

Requérante: Stéphanie Niederhauser, rue des Gorges 29, 2738 Court

Propriétaire: Idem requérante



Crémines

Assemblée communale de la commune mixte de Crémines

Jeudi 5 décembre 2019 à 20h15

à la salle de gymnastique de Crémines (salle 2)

Ordre du jour

1. Discuter et approuver le budget 2020 du Syndicat scolaire du Grand Val.
2. Discuter et approuver le crédit d'investissement pour la réfection des WC (inclus WC handicapé) et des douches de la halle de gymnastique d'un montant de Fr. 86'830.-.
3. Discuter et approuver le crédit d'investissement pour le remplacement de la chaudière de l'école-halle de gymnastique d'un montant de Fr. 115'397.-.
4. Discuter et approuver un crédit d'investissement pour l'achat d'un véhicule communal de Fr. 195'000.-.
5. Discuter et approuver un crédit d'investissement pour la réfection de la conduite d'eau potable Les Vaivres-Zoo de Fr. 59'658.25.
6. Discuter et approuver un crédit d'investissement pour le contrôle des collecteurs communaux d'un montant de Fr. 45'958.85.
7. Discuter et approuver un crédit de dépense périodique pour les bons de garde estimé à:
 - 5451.3637.01 Prestation à des particuliers --> Fr. 13'295.-
 - 5451.4611.01 Dédommagement du canton --> Fr. 10'636.-
 - A charge de la commune de Crémines --> Fr. 2'659.-
8. Discuter et approuver la dissolution du Règlement pour la gestion d'un financement spécial pour le financement de Crémines bouge.
9. Discuter et approuver le budget 2020 de la Commune mixte de Crémines:
 - Définir et valider:
 - a) quotité d'impôt (inchangée)
 - b) taxe immobilière (inchangée)
10. Discuter et approuver le règlement sur le transfert des tâches dans le domaine de la protection de la population lors de catastrophes, des situations d'urgence, d'événements majeurs et de grandes manifestations.
11. Divers.

Dès le 31 octobre 2019, les documents suivants peuvent être consultés au secrétariat communal durant les heures d'ouverture ou sur le site internet de la commune:

- Budget 2020 du SSGV
- Budget 2020 de la Commune mixte de Crémines
- Règlement sur le transfert des tâches dans le domaine de la protection de la population lors de catastrophes, des situations d'urgence, d'événements majeurs et de grandes manifestations.

Crémines, le 30 octobre 2019

Le Conseil communal

Corvées 2019

Nous rappelons que les mandats de dépenses, heures de corvées, factures de travaux d'entretien doivent être remis au responsable du dicastère, ou au secrétariat communal, jusqu'au 1^{er} décembre 2019.

Crémines, le 20 novembre 2019

Le Conseil communal

Résultats de l'élection communale de Crémines du 17 novembre 2019

Election selon le système majoritaire:

Electeurs inscrits:	368
Cartes de légitimation rentrées:	191
Participation:	51.36 %
Bulletins valables:	183
Majorité absolue:	72
Liste N° 1: Pour le développement du village	
René Schrameck:	107
Liste N° 2: Futur Crémines	
Florent Greder:	137
Florian Lehmann:	137
Pierre Ganguin:	105
Cédric Jau:	86

Tous les candidats ont obtenu la majorité absolue.

Selon le Règlement concernant les élections et votations aux urnes de la Commune mixte de Crémines, art. 37, al.4, lorsque trop de candidats ou candidates obtiennent la majorité absolue, sont élus ceux qui comptabilisent le nombre le plus élevé de voix.

Selon l'art. 67a, al. 1 de la loi sur la procédure et la juridiction administratives (LPJA), en matière électorale, le recours doit être formé dans les 10 jours à compter de l'élection auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary

Crémines, le 27 novembre 2019

Le Conseil communal



Eschert

Bois de feu

Le délai pour les commandes de bois de feu est fixé au 31 mars 2020. Les bulletins de commande sont à disposition au bureau communal.

Pour rappel, ci-après les prix par stère:

- stère de 1 m / pris au pâturage: Fr. 70.- l'unité
- stère de 1 m / livré à domicile: Fr. 90.- l'unité
- stère de 50 cm / livré à domicile: Fr. 110.- l'unité
- stère de 33 cm / livré à domicile: Fr. 130.- l'unité

Le lieu de stockage du bois est encore à définir.

Eschert, le 20 novembre 2019

Conseil communal

Fermeture de l'administration communale

L'administration communale sera fermée du

20 décembre 2019 au 5 janvier 2020

Réouverture le lundi 6 janvier 2020 selon l'horaire habituel.

Le conseil communal et l'administration communale souhaitent d'ores et déjà de Joyeuses Fêtes de fin d'année à toutes et à tous.

Eschert, le 27 novembre 2019

Le Conseil communal / l'administration communale



Loveresse

Elections communales 17 novembre 2019

Elections communales du 17 novembre 2019 de trois conseillers communaux pour la période 2020-2023

Nombre d'électeurs inscrits:	248
Participation électorale:	52.02 %
Nombre de bulletins valables:	128
Majorité absolue:	65
Ont obtenu des voix:	
Neukomm Richard (sortant):	115
Voiblet Francis (sortant):	95
Schaer Sébastien (sortant):	90
Schlappach Michaël (nouveau):	57

Sont élus:

Neukomm Richard, Voiblet Francis et Schaer Sébastien
Loveresse, le 19 novembre 2019

Conseil communal



Moutier

Avis de construction

Requérant: Dünner Daniel, chemin du Tunnel 10, 2740 Moutier

Emplacement: Parcelle N° 572, chemin du Tunnel 10

Projet: Pose d'une pergola à lames orientables sur la terrasse existante.

Zone: HA2

Dérogation: Art. 21 RC

Dimensions et genre: selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, jusqu'au 20 décembre 2019 inclusivement auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1). Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les articles 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 20 novembre 2019

Services Techniques-Urbanisme

Avis de construction

Requérant: COOP Mineraloel AG, Hegenheimermatweg 65, 4123 Allschwil

Auteur du projet: Clear Channel Suisse SA, 1003 Lausanne

Emplacement: Parcelle N° 1841, Rue de Soleure 60

Projet: Installation d'un support publicitaire numérique 65 lumineux en façade Nord

Zone: HA3

Dimensions et genre: selon plans déposés

**Validation de vos avis sur la plateforme:
lundi 14h**

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 20 décembre 2019 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1). Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 20 novembre 2019
Services Techniques-Urbanisme

Avis de construction

Requérant : Rexhepi Shkumbin, chemin des Vergers 2, 2740 Moutier

Emplacement : Parcelle N° 428, chemin de la Chapelle 20, 20a

Projet : Transformation et rénovation des bâtiments existants; aménagement de deux appartements; agrandissement de la terrasse couverte existante côté Sud; remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur air-eau split; agrandissement des places de parc.

Zone : H3

Dimensions et genre : selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 20 décembre 2019 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1). Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 20 novembre 2019
Services Techniques-Urbanisme

Ordonnance d'application – Raccordement aux réseaux MT et BT/Critères d'accès MT

Dans le cadre des compétences qui lui ont été attribuées par le Législatif, le Conseil municipal, dans sa séance du 19 novembre 2019, a modifié l'ordonnance d'application « Raccordement aux réseaux MT et BT/Critères d'accès MT », avec entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2020.

Le document peut être consulté à la Chancellerie municipale durant les heures d'ouverture des bureaux ainsi que sur le site internet www.moutier.ch.

En application des articles 92 et ss de la Loi sur les communes du 16 mars 1998, un recours en matière communale peut être formé contre ces ordonnances. Quiconque peut invoquer un intérêt public digne de protection, ainsi que toute personne jouissant du droit de vote dans la commune a qualité pour former un recours en matière communale. Celui-ci sera produit par écrit et adressé au Préfet du Jura bernois à 2608 Courtelary, dans les 30 jours à compter de la publication du présent avis. Il devra invoquer soit une constatation inexacte ou incomplète des faits ou d'autres violations de droit.

Moutier, le 20 novembre 2019
Conseil municipal

Ordonnance sur le Fonds communal pour l'efficacité énergétique (Ordonnance FCEE)

Dans le cadre des compétences qui lui ont été attribuées par le Législatif, le Conseil municipal, dans sa séance du 19 novembre 2019, a modifié l'ordonnance sur le Fonds communal pour l'efficacité énergétique (Ordonnance FCEE), avec entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2020.

Le document peut être consulté à la Chancellerie municipale durant les heures d'ouverture des bureaux ainsi que sur le site internet www.moutier.ch.

En application des articles 92 et ss de la Loi sur les communes du 16 mars 1998, un recours en matière communale peut être formé contre ces ordonnances.

Quiconque peut invoquer un intérêt public digne de protection, ainsi que toute personne jouissant du droit de vote dans la commune a qualité pour former un recours en matière communale. Celui-ci sera produit par écrit et adressé au Préfet du Jura bernois à 2608 Courtelary, dans les 30 jours à compter de la publication du présent avis. Il devra invoquer soit une constatation inexacte ou incomplète des faits ou d'autres violations de droit.

Moutier, le 20 novembre 2019
Conseil municipal

Avis de construction

Requérant : Zuber Laurent, rue Centrale 66a, 2740 Moutier

Emplacement : Parcelle N° 1429, rue Centrale 66a

Projet : Remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur aureau split

Zone : Vieille Ville

Recensement architectural : Objet figurant dans l'ensemble bâti G

Dimensions et genre : selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 27 décembre 2019 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1). Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Toutefois, nous vous informons que du 24 décembre 2019 au 3 janvier 2020 inclusivement, l'Administration communale est fermée.

Moutier, le 27 novembre 2019
Services Techniques-Urbanisme

Le Conseil de Ville de Moutier est convoqué à la Sociéthalle, le lundi 9 décembre 2019, à 19h

Ordre du jour

1. Appel
2. Déclarations de groupes
3. Procès-verbal N° 365 du 28 octobre 2019
4. Election du Bureau du Conseil de Ville pour l'année 2020, selon les dispositions des articles 6 et 49 du Règlement du Conseil de Ville:
 - du Président;
 - du 1^{er} Vice-Président;
 - du 2^e Vice-Président;
 - des deux scrutateurs
5. Rapport du Conseil municipal au Conseil de Ville relatif à l'approbation du règlement sur le transfert des tâches dans le domaine de la protection de la population lors de catastrophes, de situations d'urgence, d'événements majeurs et de grandes manifestations
6. Rapport du Conseil municipal au Conseil de Ville relatif au nouveau système de fonctionnement « Bons de garde » au sein du Centre de l'enfance et du Service d'accueil en famille;
 - Approbation du Règlement relatif aux bons de garde
7. Rapport du Conseil municipal au Conseil de Ville relatif au vote d'une dépense périodique d'un montant maximum de Fr. 200'000.- relative au financement annuel des prestations d'accueil extrafamilial selon le système des bons de garde (Centre de l'enfance et Service d'accueil en famille)
8. Rapport du Conseil municipal au Conseil de Ville relatif à la planification financière 2019-2024

9. Rapport du Conseil municipal au Conseil de Ville relatif à l'indexation des salaires pour le personnel et les autorités de Moutier pour l'année 2020

10. Rapport du Conseil municipal au Conseil de Ville relatif à l'adoption du budget communal 2020

11. Réponse du Conseil municipal à la motion urgente du Rauraque, du 30.09.2019, intitulée: « Pour une ligne Noctambus Moutier-Delémont » (N° 1649 – MO 661)

12. Réponse du Bureau du Conseil de Ville à la motion interne urgente du groupe Ensemble-Prévôtois, du 30.09.2019, concernant l'Ecole à journée continue (EJC) (N° 1651 – MOI 663)

13. Réponse du Conseil municipal à la motion urgente du PLR, du 30.09.2019, intitulée: « Pour un vote propre, respectueux des citoyens, des institutions et de l'Etat de droit! » (N° 1652 – MO 664)

14. Réponse du Conseil municipal à la motion urgente du PLR, du 30.09.2019, concernant la sécurité à la rue St-Germain avec la pose d'un mur (garde-corps) (N° 1654 – MO 666)

15. Réponse du Conseil municipal à l'interpellation du Rauraque, du 25.03.2019, relative au bouclage des travaux de rénovation de la piscine municipale (N° 1623 – IN 434)

16. Réponse du Conseil municipal à l'interpellation urgente du PLR, du 27.05.2019, concernant le dépassement du crédit de rénovation de la piscine (N° 1648 – IN 450)

17. Réponse du Conseil municipal à l'interpellation urgente de l'Entente jurassienne, du 30.09.2019, intitulée: « Faisons toute la lumière sur la décision du Tribunal administratif » (N° 1656 – IN 451)

18. Réponse du Conseil municipal à l'interpellation urgente de Moutier à Venir, du 30.09.2019, relative au mur de soutènement de la rue Chantemerle (N° 1659 – IN 454)

19. Développement de l'interpellation du Rauraque, du 28.10.2019, intitulée: « Repenser la circulation à la rue Beausite à Moutier? » (N° 1671 – IN 457)

20. Information du Conseil municipal sur les affaires en suspens

21. Communications

22. Questions orales

23. Divers

Affaires en suspens

N° 1650 – MO 662 | Délai de réponse: 07.04.20
Motion du PCSI, du 30.09.2019, intitulée: « Logements vacants, agissons »

N° 1653 – MO 665 | Délai de réponse: 07.04.20
Motion du PLR, du 30.09.2019, intitulée « Pour que cessent les ingérences du canton du Jura dans les affaires de Moutier ! »

N° 1655 – MO 667 | Délai de réponse: 07.04.20
Motion du PLR, du 30.09.2019, concernant la sécurité à la rue du Viaduc sous le pont CFF – Manque de largeur du trottoir

N° 1657 – IN 452 | Délai de réponse: 07.02.20
Interpellation de Moutier à Venir, du 30.09.2019, concernant la sécurité aux abords des écoles

N° 1658 – IN 453 | Délai de réponse: 07.02.20
Interpellation de Moutier à Venir, du 30.09.2019, intitulée: « Sécuriser la sortie des élèves de l'école enfantine de la Gare »

N° 1660 – MO 668 | Délai de réponse: 07.04.20
Motion du RPJ, du 30.09.2019, relative aux logements vacants à Moutier

N° 1661 – QU 392 | Délai de réponse: 07.02.20

Question écrite du PLR, du 30.09.2019, intitulée: « Ou en est-on dans le dossier de l'Ecole ménagère ? »

N° 1662 – MO 669 | Délai de réponse: 04.05.20
Motion du PDC, du 28.10.2019, demandant une amélioration des passages piétons en ville pour les malvoyants et les non-voyants

N° 1663 – MO 670 | Délai de réponse: 04.05.20
Motion du Rauraque, du 28.10.2019, intitulée: « Macaron pour les automobilistes imbibés de fin de soirée »

N° 1665 – MO 672 | Délai de réponse: 04.05.20
Motion du PSA, du 28.10.2019, concernant la création d'un fitness urbain

N° 1666 – MO 673 | Délai de réponse: 04.05.20
Motion du PSA, du 28.10.2019, concernant la création d'un Conseil des séniors pour la Ville de Moutier

N° 1667 – MO 674 | Délai de réponse: 04.05.20
Motion du PSA, du 28.10.2019, intitulée: « Moutier devient une "commune amie des enfants" »

N° 1668 – PO 149 | Délai de réponse: 04.05.20
Postulat du PSA, du 28.10.2019, demandant la mise à disposition de stations de recharge pour les deux-roues électriques avec toitures couvertes de panneaux solaires

N° 1669 – PO 150 | Délai de réponse: 04.05.20
Postulat du PSA, du 28.10.2019, demandant la création d'une plateforme informatique pour séniors

N° 1670 – IN 456 | Délai de réponse: 04.03.20
Interpellation du Rauraque, du 28.10.2019, relative à l'avancement du projet de chauffage à distance à Moutier

N° 1671 – IN 457 | Délai de réponse: 09.04.20
Interpellation du Rauraque, du 28.10.2019, intitulée: « Repenser la circulation à la rue Beausite à Moutier ? »

N° 1672 – IN 458 | Délai de réponse: 04.03.20
Interpellation du PSA, du 28.10.2019, intitulée: « Moutier libre de glyphosate ? »

N° 1673 – QU 393 | Délai de réponse: 04.03.20
Question écrite de M. Patrizio Robbiani (PSA), du 28.10.2019, intitulée: « Informations aux riverains »

N° 1674 – IN 459 | Délai de réponse: 18.02.20
Interpellation urgente du PCSI, du 08.11.2019, intitulée: « Où passe l'argent de nos plaques ? »

Remarques

- Lors de sa séance du 4 novembre 2019, le Bureau a déclaré irrecevable la motion urgente du PLR, du 28.10.2019, intitulée: « Affaires jurassiennes: pour une défense ses compromis des intérêts prévôtois » (N° 1664 – MO 671).
- Les documents relatifs aux points de l'ordre du jour sont disponibles sur le site www.moutier.ch. Dans la barre de recherche principale, inscrire « Documentation du conseil de ville », puis cliquer sur le fichier concerné qui apparaît à l'écran (<https://moutier.ch/autorites/conseil-de-ville/documentationdes-seances-du-conseil-deville>).
- Les documents relatifs aux points 15 et 16 de l'ordre du jour vous parviendront et seront mis en ligne sur le site internet dans le courant de la semaine du 2 décembre 2019.
- Vous trouverez, en annexe, la planification des séances pour l'année 2020.
- A l'issue de la séance, les membres du Conseil municipal et du Conseil de Ville sont cordialement invités à une verrée dînatoire à la Sociét'halle.

Moutier, le 18 novembre 2019

Au nom du Conseil de Ville

Le Président: L. Coste, L'Adjointe au Chancelier: V. Simonin

Avis de construction

Requérant: Schaffter Laurent et Bandi Schaffter Sabine, rue de la Rosière 4, 2852 Courtételle

Emplacement: Parcelle N° 280, rue de l'Hôtel-de-Ville 12a

Projet: Démolition et reconstruction d'une maison familiale avec panneaux thermiques en toiture; Aménagement d'une piscine extérieure chauffée et de deux places de parc.

Zone: Vieille Ville

Recensement architectural: Objet figurant dans l'ensemble bâti H

Dimensions et genre: selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 27 décembre 2019 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1). Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Toutefois, nous vous informons que du 24 décembre 2019 au 3 janvier 2020 inclusivement, l'Administration communale est fermée.

Moutier, le 27 novembre 2019

Services Techniques-Urbanisme

Paroisse Catholique Romaine, Moutier

Dépôt public du procès-verbal

Le procès-verbal de l'Assemblée de Paroisse du 27 novembre 2019 sera déposé publiquement dès le 4 décembre 2019 durant 20 jours au secrétariat de la Cure, où il pourra être consulté pendant les heures d'ouverture.

Durant le dépôt public, les ayants droit au vote peuvent former opposition auprès du Conseil de Paroisse.

2740 Moutier, le 27 novembre 2019

Le Conseil de Paroisse



Perrefitte

Avis de construction

Requérant: M. Michel Bösiger, Le Tacon 38h, 2742 Perrefitte

Projet: Aménagement d'une place couverte pour une voiture sur la parcelle N° 868 du ban de Perrefitte, au lieu-dit « Le Tacon »

Dimensions: 5m x 3m. Hauteur: 2m73 (selon plans déposés).

Genre de construction: 2 piliers et structure en polycarbonate et alu de couleur grise. Forme du toit en berceau.

Zone: H2

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 20 décembre 2019 inclusivement**, au secrétariat communal, où les oppositions, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Perrefitte, le 20 novembre 2019

Le Conseil municipal

Communiqué du Conseil municipal

Fenêtres de l'Avent

Pour égayer les fêtes de fin d'année, la Municipalité avait proposé à la population de décorer une fenêtre de leur domicile (ou commerce) pendant la période de l'Avent. Six intéressés ont répondu favorablement à cet appel et le calendrier suivant a été établi:

Jeu 5 décembre: vitrine communale, Sous le Tacon 24, avec apéro dînatoire offert par la commune après l'assemblée municipale qui débutera à 20h;

Dimanche 8 décembre: Famille Fabrice Houriet, Rouges Champs 93, apéro offert;

Mercredi 11 décembre: Jacqueline Weber et Claudine Schneeberger, Clos du Moulin 28;

Dimanche 15 décembre: Famille Eric Palissot, Sous Moron 14, thé chaud offert;

Mardi 17 décembre: Famille Roland Liechti, Pré Papon 104;

Vendredi 20 décembre: Virginie Heyer et Jean-Luc Niederhauser, Neufs Clos 86, raclette offerte.

La population est cordialement invitée à venir découvrir les différentes décorations et animations aux dates proposées ci-dessus entre 18h et 20h.

Perrefitte, le 27 novembre 2019

Le Conseil municipal



Petit-Val

Avis de construire

Requérant: Michel Jean-Pascal, Planche aux Boeufs 41, 2716 Sornetan

Emplacement: Planche aux Boeufs 41c, 2716 Sornetan, parcelle N° 216,

Projet: Construction d'une stabulation avec logettes, box de vèlage, stock à fourrage et à machines avec fosse à purin

Genre de construction: construction portante: étayage: béton, parois: châssis bois, plafonds: charpente bois, façades: parois bois et tôles, couleur: brun noyer RAL 8014, toit: un pan, inclinaison 12o, tôles isolées, couleur: rouge oxyde RAL 3009

Dimensions: selon plans déposés

Zone: agricole

Déroptions: art. 24 LAT, art. 213, alinéa 4, chiffre 2 et alinéa 7 RCC de Sornetan

Dépôt de la demande avec plans, **jusqu'au 19 décembre 2019 inclusivement** auprès de l'Administration communale de Petit-Val, Derrière les Hôtas 23, 2748 Souboz. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées, seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Les organisations qui ont qualité pour recourir en vertu de la législation sur la protection de la nature et du paysage, sur la protection de l'environnement ou sur les chemins de randonnée pédestre devront le faire dans le même délai et à la même adresse.

Souboz, le 20 novembre 2019

Secrétariat communal



Reconvilier

Gare de Reconvilier

Transformation en station en libre-service

Journées de formation CFF les 16 et 17 décembre 2019

Le 16 décembre 2019, les CFF transformeront la gare de Reconvilier en station en libre-service. Ils réagissent ainsi au recul de la demande en vente desservie. Les points de vente CFF desservis les plus proches sont Tavannes, Malleray et Moutier.

Lundi 16 décembre de 7h 15 à 13h et mardi 17 décembre de 14h à 18h, les CFF vous accueilleront pour vous former sur l'utilisation des automates à billets, de l'appli Mobile CFF et de www.cff.ch.

Un distributeur de billets moderne est installé à Reconvilier et fonctionne 24 heures sur 24. Outre des

billets pour plus de 4500 destinations, il propose des cartes multicourses, des cartes journalières et de nombreuses offres spéciales.

Afin de simplifier l'achat de billets sur les distributeurs, les CFF proposent une helpline gratuite des distributeurs. Les collaborateurs du Contact Center CFF de Brigue sont joignables par téléphone au 0800 11 44 77 (24h/24, 7 jours sur 7, dans quatre langues: allemand, français, italien et anglais) pour assister les clients lors de l'achat de billets ou pour résoudre les dérangements techniques.

Rail Service est également joignable en tout temps au 0848 44 66 88 (Fr. 0.08.-/min) pour des renseignements et réservations. Les billets commandés sont livrés de manière pratique et sans frais d'expédition. Les clients peuvent à tout moment obtenir des informations sur l'horaire et acheter des billets sur l'appli Mobile CFF et sur CFF.ch.

Il est possible de réserver des rendez-vous pour des conseils sur le numérique en gare de Bienne et dans 50 autres Centres voyageurs CFF via www.cff.ch/rendez-vous.

Reconvilier, le 27 novembre 2019

CFF / Municipalité de Reconvilier

Home La Colline

En vue d'un prochain départ à la retraite, le home La Colline à Reconvilier recherche un/une

Responsable RH (H/F) à 50%

Tâches principales:

- Etablir les salaires, les décomptes et fournir les renseignements utiles aux collaborateurs
- Assurer les tâches administratives lors des entrées et sorties des collaborateurs
- Tenir à jour les dossiers du personnel
- Régler les formalités administratives en cas de maladie, accident, service militaire
- Faire les décomptes finaux aux assurances sociales
- Etablir les contrats de travail
- Conseiller et soutenir la Direction et les cadres lors de recrutements
- Gérer les engagements des civilistes
- Soutien à la gestion du temps de travail
- Gérer les retours maladie, accident des collaborateurs
- Participer à la gestion de l'absentéisme

Formation:

- CFC d'employé-e de commerce ou titre jugé équivalent avec dans l'idéal, 3 ans d'expérience dans un poste similaire, de préférence dans le domaine des soins
- Cours supérieurs en ressources humaines

Aptitudes:

- Personnalité dynamique
- Bonnes capacités relationnelles
- Pouvoir travailler de manière autonome, organisée
- Faire preuve de polyvalence, être aimable et accueillant
- Etre à l'écoute du personnel et des résidents
- Grande capacité de résistance au stress
- Faire preuve d'empathie et de discrétion
- De bonnes connaissances parlées et écrites de la langue allemande seraient un atout

Nous offrons:

- une place stable
- des horaires attractifs
- un travail varié et intéressant
- de bonnes conditions de travail

Entrée en fonction: de suite ou à convenir

Intéressé(e)? Tous renseignements peuvent être obtenus auprès de la responsable RH, M^{me} Catherine Cangiamila au 032 482 74 75.

Nous attendons votre dossier de candidature accompagné des documents usuels à l'adresse suivante:

Home La Colline, Direction, Route de Chaindon 16, 2732 Reconvilier

Reconvilier, le 21 novembre 2019

Secrétariat



Roches

Déneigement

Avis aux propriétaires de véhicules à moteur

Pour faciliter l'ouverture des routes en hiver, le Conseil communal rappelle: conformément à l'art. 22 du règlement de police locale, qu'il est interdit de stationner des véhicules sur le bord de la chaussées ou sur des places de stationnement si le déneigement des routes et places peut être gêné. Le Conseil communal décline toute responsabilité, en cas de dégâts causés à des véhicules stationnés en bordure des routes communales, par le service de déneigement

Roches, le 22 novembre 2019

Conseil communal



Saicourt

Informations communales

Fête de Noël

Les élèves des écoles primaires et enfantine de la commune de Saicourt jouent et chantent Noël le mercredi 18 décembre 2019 au complexe communal du Fuet à 19h. Cordiale invitation à tous. La commission d'école vous remercie d'ores et déjà de réserver un bon accueil à la traditionnelle collecte de fin d'année qui a permis, l'année dernière, l'organisation d'une semaine hors cadre sur le thème du cirque.

Assemblée municipale du 23 septembre 2019

Conformément à l'article 62 du règlement d'organisation, le procès-verbal a été déposé publiquement durant 20 jours.

Aucune opposition n'ayant été formulée durant le délai légal, le Conseil municipal l'a ratifié lors de sa séance du 20 août 2018.

Fenêtres de l'Avent

La Société de promotion de la commune de Saicourt vous propose pour ce Noël son calendrier de l'Avent.

Venez nombreux partager un moment convivial lors des différentes fenêtres ouvertes au public dès 18h30 et par tous les temps.

Le comité remercie chaleureusement toutes les personnes qui se sont généreusement engagées à égayer par une fenêtre nos beaux villages pendant cette période magique.

01.12.2019 Au Jardin Sauvage, Atelier Floral chez Aude Jolidon, Route de la Scierie 36, Saicourt

02.12.2019 Chez M^{me} Carril, Route des Genvez 1, Bellelay

03.12.2019 A la ferme Schnegg, Zeller Mélanie, Montbautier

04.12.2019 Chez Thérèse Paroz, Route de la Scierie 29, Saicourt

05.12.2019 Chez Fritz Leuenberger, Route de la Scierie 3, Saicourt

06.12.2019 Chez la Famille Jolidon, Les Féverges 28, Le Fuet

07.12.2019 Chez Sophie Gomez, Les Féverges 20, Le Fuet

09.12.2019 Chez Camille Paroz, Route de la Scierie 22, Saicourt

10.12.2019 Entreprise Linder et Institut Rêve des Sens, Bout de Bise 8, Le Fuet

11.12.2019 Chez la Famille Wittwer, Route de la Scierie 39, Saicourt

12.12.2019 Chez la Famille Berger, Rue de la Fromagerie 10, Le Fuet

13.12.2019 Chez Florent Babey, Route de la Scierie 23, Saicourt

14.12.2019 Fenêtre de la Société de promotion, à la place des sports à Saicourt

15.12.2019 Chez Denise Bandelier, Les Vieux Chemins 21, Le Fuet

16.12.2019 Chez la Famille Bandelier, Impasse de la Forge 3, Le Fuet

17.12.2019 Chez Geiser Charles-André, Les Vieux Chemins 15, Le Fuet

18.12.2019 Fête de l'école

19.12.2019 Ecole secondaire de Bellelay (décoration de la fenêtre uniquement)

20.12.2019 Chez Sandra Jolidon, Les Cernes 1, Le Fuet

21.12.2019 Chez la Famille Noirjean, Les Vacherries 1, Le Fuet (crèche vivante)

22.12.2019 Au restaurant des 3 Suisses, Saicourt

23.12.2019 Chez Erwin Michel, Chemin des Moines 2, Bellelay

Au plaisir de vous rencontrer, nous vous souhaitons d'ores et déjà de belles fêtes de Noël.

PS: pour éviter des déchets inutiles, le comité vous suggère d'emporter avec vous une tasse lors des différentes fenêtres ouvertes au public.

Le Fuet, le 27 novembre 2019

Conseil municipal



Sorvilier

Avis de construction

Requérant: M. Jean-Claude Meyer, Clos Jobez 6, 2736 Sorvilier

Auteur du projet: Faigaux S.A., Pré Rond 22, 2735 Malleray

Emplacement: parcelle N° 1110, au lieu-dit: «Clos Jobez 6»

Projet: construction d'un mur de soutènement avec des éléments en béton pour stabiliser le terrain

Dimensions et construction: selon plans déposés

Zone: H2

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 20 décembre 2019 inclusivement**, au secrétariat communal de Sorvilier, où les oppositions et réserves de droit, faites par écrit et motivées, seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Sorvilier, le 20 novembre 2019

Conseil municipal



Tavannes

Fenêtres de l'Avent

Pour égayer les fêtes de fin d'année, et sur le thème des fenêtres de l'Avent, la commission de l'Environnement avait proposé à la population, particuliers ou commerçants, une décoration originale de fenêtres, vitrines ou portes. Quatorze familles et commerces ont répondu favorablement à cet appel. Ces décorations pourront être découvertes durant une journée particulière répartie durant le mois de décembre et visibles entre 18h et 19h30 avec un chaleureux accueil des dites familles.

Le programme de cette animation est le suivant :

- Mardi 03.12** Jau Heidi
Champs Saliers 5
- Mercredi 04.12** Festishop, M^{me} Liliane Engelmann
Grand-rue 15
- Judi 05.12** Niederhauser Noémie & Cédric
Sous le Mont 14
- Vendredi 06.12** Domon Elisabeth
Pass. de l'Equerre 4
- Samedi 07.12** Atelier Les Abeilles, Alisson Geiser
Ch. de la Chavonne 7
- Lundi 09.12** Parioisse réformée
Petit-Bâle 25
- Mardi 10.12** Famille Diacon
L'Orée 3
- Mercredi 11.12** L'Essentiel, Staïesse Corinne
Rue H-F. Sandoz 30
- Judi 12.12** « Le Jardin de Heidi » Jau Heidi
Rue du Pasteur Frêne 4
- Samedi 14.12** Famille Gilgen
Orange 18 (Le Châble)
- Lundi 16.12** Eglise évangélique mennonite
Rue de Pierre-Pertuis 30
- Mardi 17.12** Familles Messerli & Favret Addor
Ch. de la Ciblerie 1
- Mercredi 18.12** Famille Gyger Caroline
La Vauche 3
- Samedi 21.12** Gisiger Béatrice
Rue de Tramelan 30

La population est cordialement invitée à découvrir ces décorations aux heures et dates indiquées ci-dessus.

Tavannes, le 27 novembre 2019

Secrétariat municipal

Avis de construction

Requérants : M^{me} et M. Angela et Michele Merlino, Chemin de Sébaux 1, 2710 Tavannes.

Auteur du projet : Deco & Architecture, Gerber Jean-Pierre, Rue des Echettes 2a, 2605 Sonceboz.

Projet : construction d'une annexe sur deux niveaux (garage et habitat) au bâtiment Chemin de Sébaux 1 sis sur la parcelle N° 1328 en zone H2.

Dimensions et genre de construction : selon plans et dossier déposés.

Protection des eaux : raccordement aux canalisations existantes communales et à la step.

Dérogation requise : à l'article 80 LR.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 20 décembre 2019 inclusivement, au secrétariat communal, où les oppositions, les réserves de droit et les éventuelles demandes de compensation des charges (art. 30 et 31 LC), faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement et à la même adresse.

Tavannes, le 20 novembre 2019

Le chef des travaux publics



Commune Mixte de Valbirse

Mise au concours

La Crèche Au P'tit Château met au concours

Trois places de stagiaires

Entrée en fonction : 6 février 2020

Durée du stage : 5 mois

Profil requis

Il est demandé que les candidat(e)s aient de l'intérêt à travailler avec des enfants en bas âge.

Les offres d'emploi seront adressées jusqu'au 29 novembre 2019, avec la mention « Offre de services », à l'Administration communale de Valbirse, Case postale 262, 2735 Bévillard.

Pour tout renseignement, les candidats peuvent s'adresser à la directrice de la Crèche Au P'tit Château (tél. 032/491 61 39 – courriel : creche@edu.valbirse.ch).

Service des eaux

Résultats des analyses

Le service des eaux de Valbirse a procédé à des prélèvements d'eau potable dans le réseau le 5 novembre 2019.

Les résultats d'analyse officiels du Laboratoire cantonal ont montré que l'eau potable distribuée par la commune est conforme aux exigences légales.

Réseau	Qualité bactériologique
Malleray, réseau inférieur	irréprochable
Bévillard	irréprochable
Pontenet et Malleray	réseau supérieur irréprochable

Les personnes qui le souhaitent peuvent obtenir de plus amples renseignements auprès des services techniques.

Bévillard, le 21 novembre 2019

Service des Eaux Valbirse

Vice-mairie 2020

Lors de sa dernière séance, le Conseil communal a nommé André Rothenbühler en qualité de Vice-maire pour l'année 2020.

Bévillard, le 25 novembre 2019

Conseil communal

Vélo-trial - félicitations

Les Autorités communales félicitent Vito Gonzalez pour son titre de Vice-champion du monde de vélo-trial qu'il a obtenu lors des championnats du

monde qui se sont déroulés récemment à Chengdu en Chine.

Félicitations également à son frère Loris qui fait également partie de l'équipe de Suisse ainsi qu'à son cousin Luca qui a décroché deux fois le bronze aux championnats de Suisse juniors.

Plein succès à ces trois jeunes dans l'exercice de leur sport.

Bévillard, le 25 novembre 2019

Conseil communal

Ecole primaire Valbirse

Marché de Noël

Cette année, l'école primaire de Valbirse et l'Ecole à journée continue organisent un marché de Noël commun pour la population. Les élèves et leurs enseignants vous donnent rendez-vous :

le vendredi 13 décembre 2019 de 16h à 20h à l'école primaire de Bévillard.

Vous aurez l'occasion de vous restaurer avec des crêpes, hot-dogs, soupe, chili, hot-fondue, et d'autres spécialités ainsi qu'un verre de vin chaud, thé ou sirop. Diverses confections vous seront proposées aux différents stands tenus par les élèves.

Le bénéfice des ventes sera reversé à l'association Réseau Migration Valbirse et environs.

Durant le marché de Noël, trois concerts vous seront également présentés à 18h, 18h45 et 19h15.

Les élèves de Valbirse vous attendent avec impatience. Venez nombreux!

Bévillard, le 25 novembre 2019

Secrétariat communal

Divers

Eglise catholique-chrétienne - Paroisse de Saint-Imier

Mise en dépôt public du procès-verbal de l'assemblée de paroisse

Conformément à la teneur de l'art. 64 du Règlement d'organisation (RO) du 1^{er} décembre 2002 de la Paroisse catholique-chrétienne de Saint-Imier, le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 21 novembre 2019 est déposé publiquement, durant 30 jours dès la présente publication dans les FOADM et FOADM.

Il peut être consulté, en prenant rendez-vous auparavant, auprès de MM. Roger Brun – 032 481 45 37 + 078 763 43 21, à Reconvilier; Claude Morf – 032 941.21.27, à Saint-Imier; François Vauthier – 079 612 09 69, à Renan. Il y a lieu de prendre rendez-vous avec l'une ou l'autre des personnes susmentionnées.

Pendant le dépôt public les éventuelles oppositions peuvent être formées par écrit auprès de l'Eglise catholique-chrétienne, rue des Roses 6 - case postale 207, à 2610 Saint-Imier.

2610 Saint-Imier, le 21 novembre 2019

Le conseil de paroisse, Roger Brun

Retrouvez la feuille officielle d'avis du district de Moutier en version électronique sur www.lasemaine.ch

Calendrier des parutions 2019

N° sem.	N° par.	Date	Jour de parution	50	46	11.12.2019	mercredi
48	44	27.11.2019	mercredi	51	47	18.12.2019	mercredi
49	45	04.12.2019	mercredi	52		25.12.2019	SUPPRIMÉ

informations pratiques



Court

Municipalité de Court
Rue de la Valle 19
2738 Court

Tél.: 032 497 71 10
www.court.ch
contact@court.ch

Heures d'ouverture:
notre administration est disponible tous
les jours durant les heures de bureau
pour les appels téléphoniques.

Notre guichet est ouvert tous les matins
(lundi à vendredi) de 10h30 à 12h,
le mardi après-midi de 15h30 à 18h30,
le me et je après-midi de 15h30 à 17h.



Eschert

Commune mixte d'Eschert
Rue du Tilleul 1
2743 Eschert

Tél.: 032 493 40 85
secretariat@eschert.ch
www.eschert.ch

Heures d'ouverture écopoint pour la ferraille

Ouvert tous les 1^{ers} samedis du mois (sauf
janvier et août, le 2^e samedi du mois)
de 11h à 12h, pour les dates effectives,
se référer au mémodéchets de la
commune.



Grandval

Secrétariat municipal
Grand-Rue 29
2745 Grandval

Téléphone du secrétariat: 032 499 95 55
Natel pour les cartes journalières: 079 729 56 89
Courriel: secretariat@grandval.ch

Heures d'ouverture: Mercredi matin de 9h30 à 10h30
Jeudi soir de 18h à 19h30 ou sur rendez-vous

Déchetterie ouverture: Jeudi soir de 17h à 19h

Site internet: www.grandval.ch



Seehof

Commune municipale
Gross-Karlisberg 23a
2747 Elay / Seehof

Tél. 032 499 96 60
gemeimnde@gemeindeseehof.ch

Ouvert le lundi de 9h à 11h

informations pratiques



Tavannes

Administration municipale
Grand-Rue 1
2710 Tavannes

Heures d'ouverture

Lu – ve 9 h 30 à 11 h 45 et 15 h à 17 h

Jeudi 9 h 30 à 11 h 45 et 15 h à 18 h

Adresse courriel

secretariat@tavannes.ch

Téléphones

Centrale	032 482 60 40
Secrétariat	032 482 60 43
Caisse	032 482 60 44
Contrôle des habitants	032 482 60 45
Travaux publics	032 482 60 47
Agence AVS	032 482 60 46
Service social	032 482 65 70

Site internet

www.tavannes.ch



Rebévelier

Administration communale Rebévelier
2717 Rebévelier
c/o Brogna Alexandra
Rue des Chardonnerets 7
2740 Moutier

Téléphone: 079 247 38 62 ou 032 493 47 44

Courriel: rebevelier@bluewin.ch

Heures d'ouverture:
sur demande



Champoz

Commune mixte de Champoz
Brogna Alexandra
Les Grands Clos 19
2735 Champoz

Téléphone: 032 492 12 88

Heures d'ouverture:
Lundi soir de 18 h 30 à 19 h 30

www.champoz.ch

admin.champoz@bluewin.ch



Saules

Administration communale
Milieu du Village 13
2732 Saules

Téléphone: 032 481 38 28

Courriel: communesauls@bluewin.ch

Heures d'ouverture:
mercredi de 16 h à 17 h ou sur rendez-vous